AR PREFECTURE
016-200054047-20171009-2017_10_09_02-DE
Reçu le 19/10/2017

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

Confolens VILLE DE

COMMUNE DE CONFOLENS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

>>

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

Effectif légal du Conseil Municipal : 27
Nombre de conseillers en exercice : 27
Présents : 21
Excusés-Absents : 06
Délégations : 03

Date de Convocation: *2 octobre 2017*

Date d'affichage : *2 octobre 2017*

Le neuf octobre deux mil dix-sept à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Ville de CONFOLENS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 2 octobre 2017, sous la présidence de **M. Jean-Noël DUPRE, Maire**.

Etaient présents :
M. BOUTY Philippe, Mme COURSAGET Mireille, M. GERMANEAU Gilbert, Mme LAMANT Marie-Line, M. BOOB Frédéric, M. GAULTIER Emmanuel Adjoints,
M. PAULET Didier, M. PONTCHARRAUD Michel, Mme BARRY Marie-Christine,
M. DEMONT Jean-Michel, M. DESBORDES Pierre, Mme DEVAINE Colette, Mme FLEURIAU Valérie, M. GANTHEIL Robert, M. GOWLAND James, Mme LAFONT Cindy, M. POINTIER Emeric, Mme VICTOR Nathalie, Mme VIGNAUD Christine, Mme NGOMBET BITOO Madeleine ; Conseillers Municipaux,

Excusé(e)s / Absent(e)s: Mme VILLEDARY Véronique ; M. GUINOT Jean François ; M. VIGNAUD Jean-Michel ; Mme DUMASDELAGE Chantal ; M. LASCAUX Laurent ; M. MASDOUMIER Pascal ;

Délégations : Mme VILLEDARY Véronique à Mme LAMANT Marie-Line ; M. GUINOT Jean François à M. POINTIER Emeric ; M. LASCAUX Laurent à M. DESBORDES Pierre

Secrétaire de séance : Mme LAFONT Cindy

2017/10/09
N°02

2 - Urbanisme - Réhabilitation du réseau de collecte des eaux usées, demande de subvention

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des travaux de réhabilitation du réseau de collecte des eaux usées sont nécessaires :

- rue du Maquis Foch et de la Rue du Pont Larréguy pour un montant estimé à 263 413.80 € H.T,
- rue des Sources pour un montant de 16 985.00 € H.T,
- rue de la Merlie pour un montant de 12 155.00 € H.T.

Monsieur le Maire propose de réaliser ces travaux et rappelle qu'ils sont susceptibles d'être financés par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et par le Département.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur cette proposition.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Valide la réalisation des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement ;
- Sollicite une aide financière de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et du Département ;
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour la signature de toutes les pièces afférentes à la réalisation des travaux et au dossier de subvention.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 12 octobre 2017

MAIRIE de CONFOLENS (Charente)

Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens